

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 2

Artikel: Police aérienne et PA24
Autor: Studemann, Benoît
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Payerne est aujourd'hui la principale base aérienne, qui abrite deux des trois escadrilles de chasse équipées du F/A-18 C/D *Hornet*.

Photo © Forces aériennes.

Forces aériennes

Police aérienne et PA24

Col EMG Benoît Studemann

Commandant, Base aérienne de Payerne

Le colonel EMG Benoît Studemann parle devant la Société neuchâteloise des officiers à La-Chaux-de-Fonds le 21 janvier. Il évoque l'incertitude des crises autour de l'Europe. Depuis quelques années, les tensions et exercices, de même que les interceptions de plus en plus régulières, se multiplient entre la Russie et les Forces aériennes des Etats européens. Une trentaine d'appareils de combat russes ont ainsi été engagés entre le 28 et le 29 octobre 2014 au cours d'exercices d'intimidations des défenses de l'OTAN.

L'espace aérien helvétique est un des plus denses en Europe. On y compte en moyenne 3'000 mouvements aériens par jour, avec des points de 3'500 environ. La surveillance et la police aérienne (PA) sont donc des missions intensives et importantes. A cet effet, les Forces aériennes ont accompli en 2016 :

- 26 « hot missions » : problèmes radio et identification, non respect des règles de l'air, contact jugé suspect ou violation de l'espace aérien suisse.
- 332 « Live missions » : contrôles préventifs, surveillance ou contrôle d'autorisations diplomatiques.

Une de ces interceptions d'un appareil russe a provoqué des remous à l'étranger. L'influence politique est considérable. Or en 2016, 9 appareils russes ont été inspectés, contre 126 appareils américains.

Depuis 2002, les Forces aériennes mettent à disposition des polices cantonales en permanence dans un délai d'une heure un hélicoptère *Super Puma* équipé d'une caméra thermique (FLIR) et / ou sur demande préalable un drone. A partir de 2003, la couverture de conférences internationales, ponctuelles, est assurée. Il faut attendre 2005 – après 9/11 – pour que la surveillance aérienne radar ait lieu 24 heures sur 24.

La Suède a récemment réintroduit sa mission de police aérienne permanente. La Suisse l'introduit quant à elle par étape. Mais alors que les calculs ont été effectués pour

augmenter la disponibilité des pilotes et des avions de chasse, le Conseil fédéral n'autorise les Forces aériennes à passer au PA24 qu'en 2015.

Le PA24 sera atteint en quatre étapes :

- le 1^{er} janvier 2016, le service de police aérienne est assuré 5 jours sur 7 entre 0800 et 1800.
- A partir du 1^{er} janvier 2017, la couverture est assurée 7 jours sur 7 durant ces mêmes heures. Cette étape a requis le recrutement et la formation de 20 mécaniciens.
- Le 1^{er} janvier 2019, la couverture passera 7/7 jours de 0800 à 2200. Ceci nécessite le recrutement de 20 nouvelles personnes qui sont en cours de formation.
- L'objectif d'une couverture 24/24 7/7 jours sera donc atteint le 1^{er} janvier 2021. Cette dernière étape exige également le recrutement de 20 mécaniciens dans le courant 2018.

Une vingtaine de pilotes et spécialistes sont nécessaires sur les stations radar, à la centrale d'engagement et sur la base aérienne, à chaque instant, pour assurer le vol de deux avions de combat armés F/A-18 *Hornet* C/D au profit de la police aérienne. A terme, il faudra donc cinq équipes complètes pour atteindre l'objectif, comme ceci est le cas dans toute entreprise travaillant 24 heures sur 24. Et la formation de ces personnels hautement qualifiés nécessite évidemment du temps.

B. S.

Propos recueillis par le lt col EMG Alexandre Vautravers.



Chaque début d'année, le service de vol des F/A-18 est intensif - notamment en raison des engagements de protection du World Economic Forum.
Toutes les photos © Neo-Falcon.

